

Réunion du 07 Novembre 2014 à 18h30

Tous présents

⑩ Organisation de la cérémonie du 11 Novembre 2014

Responsable de la gerbe : P. Noyau

Responsables du vin d'honneur : Gérard David - Daniel Savigny - Pascal Leroi

⑩ Journée du 16 Novembre

- 10h30 messe de la St Martin (responsable des brioches : Carmen David)

- 12h00 vin d'honneur (responsables du vin d'honneur : Gérard David, Daniel Savigny).

- 12h30 repas préparé par M. Lefort traiteur à Montoire - offert aux personnes de plus de 65 ans - et ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent avec une participation financière.

⑩ Travaux 2015

Un devis a été demandé concernant d'éventuels travaux rue de la Vallée ainsi que rue des Boissonnards. Le montant est de 38.759 €, une subvention DSR va être demandée auprès du Conseil Général.

D'autres devis sont attendus, la décision finale pour ces travaux sera prise début 2015.

⑩ Une délibération est à prendre concernant le taux de la taxe d'aménagement applicable sur notre territoire. Le conseil municipal décide de maintenir celle-ci à 1%.

⑩ Indemnité de conseil allouée au comptable de trésor.

Le conseil municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 60 % par an.

⑩ En attendant les subventions 2014 (d'un montant de 84.000 €) le conseil municipal décide l'ouverture d'une ligne de crédit de 15.000 € au taux de 1,5 %.

⑩ Les communes de Villemardy et Périgny ont décidé de faire une pause concernant l'organisation du Téléthon. Néanmoins celui-ci sera organisé à Selommes le 06 décembre. Le Conseil Municipal décide de participer financièrement au repas dans les mêmes conditions que ces dernières années !

⑩ Pour information : une réunion est organisée par la gendarmerie le 20 janvier dans notre salle polyvalente pour les élus des cantons de Selommes, Marchenoir et Ouzouer le Marché. Le vin d'honneur sera offert par la commune.

⑩ Quelques dates à retenir pour cette fin d'année :

- vendredi 12 décembre : marché de Noël organisé par les enseignantes du Syndicat Scolaire.

- samedi 13 décembre : Noël des enfants de Villemardy et Périgny, organisé par le comité des fêtes de Villemardy et la commune de Périgny. Cette année le vin d'honneur est offert par Villemardy.
- jeudi 18 décembre : repas de Noël offert aux enfants du Syndicat Scolaire.
- vendredi 19 décembre : remise des cadeaux de Noël au personnel de la commune.

La séance est levée à 20h00